



AIDE-MEMOIRE CHASSE PLAN EUROPÉEN/AMÉRICAIN

BIENVENUE À LA POURVOIRIE LAC GENEVIÈVE D'ANTICOSTI

INFO@ANTICOSTIPLG.COM

WWW.ANTICOSTIPLG.COM

1-800-463-1777

**VOUS AVEZ LE CHOIX ENTRE LES CHALETS DU LAC GENEVIÈVE OU
LES MAISONS DES GARDIENS DE POINTE-NORD**

POUR BIEN RÉUSSIR VOTRE SÉJOUR CONSULTER CE DOCUMENT

**LE PLAN AMÉRICAIN ET LE PLAN EUROPÉEN SONT OFFERTS AU LAC GENEVIÈVE
LE PLAN EUROPÉEN EST OFFERT AUX MAISONS DES GARDIENS À POINTE-NORD**

***Le plan américain** comprend tous les repas: déjeuner et souper en salle à manger, lunch pour le terrain ainsi que le ménage quotidien du chalet.*

***Le plan européen** ne comprend aucun repas. Pour les clients du lac Geneviève, moyennant un supplément et sur réservation seulement avant le 15 août, vous avez la possibilité de réserver le souper du dernier soir à notre salle à manger.*

Votre forfait comprend :

Séjour de 5 jours (4 jours complets de chasse) en septembre, novembre et décembre et

de 6 jours (5 jours complets de chasse) en octobre

1 guide par groupe de 4 chasseurs

1 camion cabine double 4X4 et 1 v.t.t. par groupe de chasseurs

L'ajustement des armes, la préparation du gibier en quartier et la mise en boîte pour le transport

Tous les transports terrestres

La literie et les produits ménagers

La carte du territoire

Un territoire exclusif à votre groupe

La chasse au petit gibier en saison

Non-inclus:

Permis de chasse, donnant droit de récolter deux cerfs de toute catégorie, que vous devez acheter à votre arrivée à notre bureau car ce permis est exclusif à Anticosti

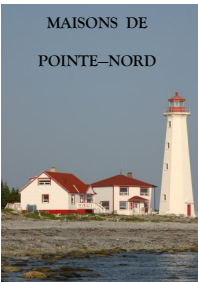
Transport pour se rendre à l'Île

NOS MODALITÉS DE PAIEMENT

Lors de votre réservation, un dépôt de 150\$ par chasseur (non-remboursable en cas d'annulation)

Le 31 janvier : 50% de la balance

Le 31 mai : Paiement final



ASSURANCE

Nous vous invitons fortement à prendre une assurance annulation de voyage en cas de maladie ou encore en cas d'évacuation d'urgence une fois sur place. En cas d'annulation de votre séjour les sommes perçues seront non-remboursables, mais nous acceptons un remplaçant en tout temps et sans frais.

RESPONSABILITÉ

Le pourvoyeur n'assume aucune responsabilité par suite d'accidents ou de délais causés par la température ou autres conditions hors de son contrôle.

TRANSPORT AÉRIEN

Réservation : Nous organisons des vols pour nos clients en plan européen et américain à partir de Mont-Joli. En même temps que votre réservation pour votre séjour de chasse, vous pourrez aussi réserver votre transport aérien. Nous prendrons les réservations jusqu'au 31 mars. Après cette date, nous ne pourrons garantir les places. Le paiement complet pour le transport aérien est dû pour le 1^{er} avril.

Heures de vol : Elles vous seront transmises avant votre départ (vers le mois d'août) et vous devrez vous présenter au comptoir de la Pourvoirie du Lac Geneviève D'Anticosti à l'aéroport de Mont-Joli 1h30 avant l'heure prévue pour le vol. Vous ne recevrez pas de billet puisque c'est un vol nolisé. En cas de retard de votre part, lors de votre déplacement vers Mont-Joli, nous apprécierions grandement que vous avisiez notre préposée à l'aéroport de Mont-Joli au 418-775-3875 ou à Port-Menier au 418-535-0295.

Bagages

De Mont-Joli : 75 livres maximum incluant vos bagages à main, effets personnels, arme à feu et glacière (max. 1 glacière par groupe)

De Port-Menier : 75 livres maximum incluant vos bagages à main, effets personnels, arme à feu et glacière (max. 1 par groupe) plus les boîtes à gibier (longueur 64 cm (25 1/2 pouces), largeur 33.5 cm (13 1/4) pouces et hauteur 32 cm (12 1/2) pouces).

IMPORTANT: Aucun excédent de bagage ne sera accepté

Nous vous recommandons de placer à l'intérieur de votre bagage à main, votre portefeuille (pièces d'identité, certificat de chasseur, etc..) vos médicaments, votre trousse de toilette (brosse à dent, etc..) BIEN IDENTIFIER tous vos bagages et tous vos effets personnels doivent être placés à l'intérieur de vos bagages. Bien vouloir éviter l'utilisation de bacs de plastique pour le transport de vos effets personnels. A la place, l'utilisation de sacs de voyage traditionnels serait appréciée.

À votre arrivée à Mont-Joli: L'enregistrement et la pesée des bagages se fait à l'extérieur de l'aérogare, à l'extrémité est du stationnement.

Le stationnement de l'aérogare de Mont-Joli est sécurisé et offre une surveillance 24h au coût d'environ 5\$/jr. Vous devez régler votre stationnement sur votre droite à l'entrée du terminal. Jouer quand même de prudence et ne laisser rien à la vue dans votre véhicule.

AUTRE LIEU DE DÉPART

Pour ceux qui voyagent sur d'autres vols, nous souhaiterions connaître la compagnie aérienne et votre heure d'arrivée. Votre arrivée et ou départ doit se faire entre 8h00 et 10h00 pour nous permettre de vous accueillir à l'aéroport.

ARTICLES ESSENTIELS À APPORTER

- Votre certificat de chasseur (pour les résidents du Québec) ou (pour les non-résidents du Québec) votre carte client si vous avez déjà acheté un permis au Québec depuis 2006.
- Un dossard réglementaire en tissu silencieux
- Boussole et ou GPS
- Petit radio de communication et lampe de poche
- Un couteau de chasse
- Jumelles et appareil-photo
- Allumettes étanches ou un briquet
- Ruban fluorescent
- Coton-fromage pour ceux qui chasseront en début de saison
- En saison, 1 arme à petit gibier pour le groupe
- Des munitions appropriées à votre calibre et en quantité raisonnable (pensez à l'ajustement de votre arme). Les armes appropriées sont dans la gamme de 308, 270 à 30.06.
-

VOTRE HÉBERGEMENT

Que vous ayez réservé dans les magnifiques chalets 4* du Lac Geneviève ou les pittoresques maisons des gardiens de Pointe-Nord vous retrouverez dans votre hébergement tous le confort que vous souhaitez. Les hébergements sont entièrement équipés : Cuisine (poêle, frigidaire, chaudrons, vaisselle, gril BBQ, etc...), salon, chambre à coucher avec 2 lits simples par chambre et salle de bain avec douche. La literie, serviettes, produits ménagers sont aussi inclus.

AVANT VOTRE ARRIVÉE...

Fiche de séjour : Lors de votre enregistrement et pour l'achat de votre permis, vous devez compléter une fiche de séjour. Vous retrouvez celle-ci en ligne sur notre site Internet sous l'onglet **DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER / FICHE DE SÉJOUR IMPRIMABLE OU FORMULAIRE EN LIGNE**, vous devez la compléter avant votre arrivée et nous la faire parvenir. Pour un enregistrement plus rapide compléter le formulaire en ligne et d'un simple clic nous l'envoyer. N'oubliez pas d'inscrire votre numéro de certificat de chasseur et pour les non-résidents votre numéro de carte client.

Convention chasse de groupe : Il vous est possible de mettre en commun votre quota de captures de cerfs pour votre groupe. Vous devez vous prévaloir de cette option lors de l'achat de votre permis. Pour ceux que cela intéresse, vous pouvez télécharger cette convention à partir de notre site internet dans la section **DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER / CONVENTION POUR CHASSE DE GROUPE**. Votre groupe pourra compléter et signer cette convention à l'avance et il nous restera qu'à inscrire le numéro de votre permis lors de son achat. Veuillez consulter la réglementation complète à ce sujet.



FICHE DE SÉJOUR / VISITOR'S CARD

Nom complet		Prénoms	
Date de naissance		Date de séjour (du - au)	
Adresse complète		Code postal / Ville / État	
Numéro de téléphone		E-mail	
Nom de l'hôte (si applicable)		Date de votre naissance	
Nom de l'organisateur (si applicable)		Nom de l'organisateur	



RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

No. de permis	Captures
Date de capture	
Date de retour	
Nom de l'organisateur	
Date de votre naissance	
Nom de l'organisateur	



Convention de chasse de groupe

Nom		Signature		Numéro de permis	
Date		Date		Date	

À VOTRE ARRIVÉE...

Notre équipe d'accueil vous attendra à l'aéroport de Port-Menier. Ensuite, nous vous conduirons à notre bureau pour l'achat de votre permis de chasse. Vous devrez avoir en votre possession votre certificat de chasse ou carte-client, nous avons votre fiche de séjour en main et compléterons votre convention de chasse de groupe (si désiré). Après les formalités, vous pourrez effectuer vos achats dans les commerces de Port-Menier (épicerie, comptoir SAQ, dépanneur, caisse populaire, boutique de souvenirs) et selon l'heure, prendre un repas au restaurant. L'arrivée à votre chalet, situé à plus ou moins 30 minutes de route, est prévue après le dîner. Vous procéderez à l'ajustement des armes et à la planification de votre chasse qui débute le lendemain en compagnie de votre guide, lequel vous remettra une carte du territoire. Pour ceux qui voudront avoir une carte micro SD pour mettre dans un GPS (Garmin) vous pouvez contacter avant votre arrivée Mme Patricia Gagnon du Groupe Sygif à Rimouski au 418-721-5353. Vous pouvez aussi consulter avant votre arrivée et même télécharger sur notre site Internet les cartes des secteurs avec l'application AVENZA.

ÂGE LÉGAL POUR CHASSER AU QUÉBEC ET PERMIS D'INITIATION

L'âge minimum pour chasser au Québec est 12 ans. Les résidents doivent posséder un certificat de chasseur (cette exigence ne s'applique pas aux non-résidents). Jusqu'à 17 ans inclusivement, le jeune doit être accompagné d'une personne âgée de 18 ans ou plus qui détient un certificat de chasseur approprié ou, dans le cas d'un non-résident, qui possède le permis de chasse approprié.

Le permis d'initiation à la chasse s'adresse à tout résident du Québec âgé d'au moins 12 ans, qui n'a jamais été titulaire d'un certificat de chasseur. Ce résident du Québec peut se procurer, une seule année dans sa vie, tous les permis de chasse au tarif régulier prévu pour chacun d'eux. Le titulaire du permis d'initiation doit être accompagné d'un résident du Québec âgé d'au moins 25 ans titulaire du certificat de chasseur approprié. Celui-ci ne peut accompagner plus d'un chasseur non titulaire d'un certificat de chasse, à la fois. Pour se procurer ce permis d'initiation, on appelle au 1-866-424-2773.

DURANT VOTRE SÉJOUR...

Vous pourrez pratiquer la chasse fine ou selon votre choix la chasse à l'affût dans les nombreux miradors installés sur le territoire ou encore circuler dans de nombreux sentiers balisés. L'immense territoire de la Pourvoirie Lac Geneviève d'Anticosti est subdivisé en secteurs et chaque jour vous aurez la chance de chasser dans un secteur différent.

AU DÉPART...

Le matin de votre départ, votre guide chargera vos bagages et vos cerfs récoltés dans les boîtes de transport. **N'oubliez pas, 75 lbs de bagages sont permis.** Par la suite, c'est le retour à l'aéroport où notre responsable des réservations vous attendra. Vous aurez ainsi la possibilité de partager avec nous vos commentaires sur votre séjour et nous remettre le document **APPRECIATION DE VOTRE SÉJOUR** que vous aurez complété.

VOTRE PRIORITÉ DE RÉSERVATION POUR L'AN PROCHAIN

Vous avez la priorité jusqu'à votre départ pour réserver les mêmes dates de séjour pour l'année suivante. Vous pourrez le faire directement à l'aéroport en laissant votre dépôt avant votre départ. Vous aurez ainsi la chance de participer à notre tirage. Tous les chasseurs qui réserveront au départ leur place de chasse (dépôt obligatoire) seront inscrits à un tirage. Le prix est un séjour de chasse gratuit. Deux gagnants seront choisis parmi les chasseurs de septembre, 2 autres parmi ceux d'octobre et 2 autres parmi ceux de novembre. Notez que ces séjours gratuits sont non-remboursables, non-transférables et ne comprennent pas le transport aérien.

BON SÉJOUR CHEZ NOUS !